



Portail d'entrée situé au sud-ouest de la parcelle et pente permettant de passer du niveau du boulevard d'Auvergne au niveau de la cour. Le corps de bâtiment du premier plan est celui dont les niveaux supérieurs sont dévolus aux logements de fonction (et au premier niveau se trouvent les salles de douche et de vestiaire). Le second corps de bâtiment est celui du gymnase. L'immeuble à gauche du cliché ne fait pas partie de l'établissement. [Photo chercheure.]

IVR84_20214200203NUCA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation